

ÉCOLE RENÉ HAUSMAN



• HEUSY •

PROJET D'ÉCOLE

*Grandir, apprendre et vivre
ensemble*

Table des matières

01- Présentation	5
Préambule	5
Pourquoi l'école René Hausman?	5
02 -Projet éducatif et pédagogique	7
Pour une formation harmonieuse basée sur les principes suivants	7
Notre enseignement vise tout particulièrement à	7
03- Structure et organisation	8
Offre d'enseignement	8
Enjeux pédagogiques	8
Horaires	9
Organisation des cours spécifiques	9
04 - Stratégies et priorités: des valeurs avant tout	11
Éducation à la citoyenneté, entraide et solidarité	11
Éducation à la démocratie	11
Éducation à la santé et éducation sportive	12
Éducation à l'environnement	12
Éducation à l'autonomie	13
05 - Dispositif d'apprentissages	14
Accompagner les élèves vers la réussite	14
Assurer la continuité des apprentissages	15
Différenciation	15
Organiser l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques	16
Concertations	17
Travaux à domicile	17
Lutter contre l'absentéisme	17
L'étude et l'accueil extrascolaire	18
Veiller à une remédiation précoce	18
Évaluer, avant tout progresser	19
Maintien exceptionnel	20
06 - Pédagogie	21
École Bien-être	21
Comité de pilotage	22
Prévenir les violences visibles et invisibles, le harcèlement	22
Langue française parlée et écrite	23
Mathématiques	23
Utilisation des nouvelles technologies au service des projets	24
Environnement	24
Éducation physique et psychomotricité, sports, natation	25
Éducation à la Citoyenneté	25
Éducation à la Santé et à la Sécurité	26
La transition entre la section maternelle et la section primaire	26

07 - Équipement pédagogique - infrastructure	27
08 - La communication	28
Parents / École	28
Parents / Parents	29
Enseignants / Enfants	30
Enfants / Enfants	30
09 - Ouverture sur le monde	31
10 - Aides	32
11 - La transition primaire - secondaire	33
12 - Des enseignants formés...	34

01

Présentation

Préambule

Le projet d'école constitue un cadre commun qui unit l'école et les familles autour de valeurs, d'objectifs et d'actions partagés.

En inscrivant leur enfant dans l'établissement, les parents adhèrent aux choix pédagogiques et aux orientations éducatives présentés dans ce document, ainsi qu'aux actions concrètes mises en œuvre au quotidien au sein de l'école.

Pourquoi l'école René Hausman?

École fondamentale René Hausman est une école fondamentale autonome organisée par Wallonie-Bruxelles Enseignement, le réseau officiel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Située au sud de Verviers, dans un environnement verdoyant et paisible, l'école bénéficie d'un cadre privilégié, à l'écart des grands axes. Ses espaces lumineux, ouverts et accueillants favorisent le bien-être, la curiosité et le plaisir d'apprendre.

Le 22 septembre 2012, l'école a choisi de rendre hommage, de son vivant, à René Hausman, auteur, illustrateur et conteur verviétois reconnu pour l'immense richesse de son univers artistique et imaginaire.

Aujourd'hui encore, les nombreuses œuvres de René Hausman présentes dans l'établissement participent pleinement à son identité et contribuent à créer une atmosphère inspirante, chaleureuse et stimulante. Elles nourrissent un projet d'école profondément attaché à l'ouverture culturelle, au plaisir de lire, à l'expression artistique, au développement de l'imaginaire et à l'éveil de la sensibilité de chaque enfant.

À travers ce cadre de vie et les projets menés au quotidien, l'école souhaite transmettre le goût du beau, de la découverte et de la créativité, tout en permettant à chaque élève de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement bienveillant et porteur de sens.



En 2026, à l'occasion des dix ans du décès de René Hausman, l'école a souhaité lui rendre hommage à travers un projet artistique collectif porteur de sens. Son fils, **Valentin Hausman**, ancien élève de l'établissement, est venu réaliser une fresque au sein de l'école avec les élèves.

Chaque classe a eu l'occasion d'observer Valentin durant les différentes étapes de création de l'œuvre et de participer au projet en réfléchissant collectivement à un emblème représentant sa classe. La fresque, installée dans le préau face aux œuvres de René Hausman, symbolise le lien entre les générations, la créativité et l'identité de l'école.

Dans le prolongement de ce projet, chaque classe a également réalisé une production artistique à *la manière de Valentin Hausman*. Les différents cadres réalisés par les élèves entourent aujourd'hui la fresque et contribuent à faire vivre cet espace artistique partagé au cœur de l'école.



« La culture, c'est ce qui relie les savoirs et les féconde. » —
Edgar Morin

Projet éducatif et pédagogique

Notre projet d'école s'inscrit dans la droite ligne du *projet éducatif et pédagogique* du réseau Wallonie Bruxelles-Enseignement (WBE):

Pour une formation harmonieuse basée sur les principes suivants

-  Promouvoir la confiance en soi et l'authenticité pour que chacun de nos élèves s'épanouisse affectivement et culturellement ;
-  Aider nos élèves à s'approprier des connaissances et à acquérir des compétences les rendant aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active et créatrice dans leur environnement social et économique ;
-  Préparer tous nos élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
-  Assurer à tous nos élèves des chances d'émancipation sociale ;
-  Permettre à chaque élève d'atteindre les socles de compétences nécessaires à la poursuite de sa scolarité.

Notre enseignement vise tout particulièrement à ...

-  Développer une prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres, et à favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi ;
-  Développer la socialisation ;
-  Développer les apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs ;
-  Déceler les difficultés et fragilités des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires avec le soutien des spécialistes et du CPMS.

Dans notre établissement, chaque enfant peut trouver sa place et évoluer à son rythme dans un environnement accueillant, bienveillant et sécurisant.

Entouré d'une équipe éducative investie, stable et attentive à ses besoins, l'élève est au centre de nos préoccupations. Nous veillons à offrir à chacun les conditions nécessaires pour grandir, apprendre, s'épanouir et développer pleinement son potentiel.

03

Structure et organisation

Offre d'enseignement

 **Maternel :** 7 à 8 classes - Travail en ateliers et par projets

 **Primaire:** 12 classes - 2 classes dans chaque année

Enjeux pédagogiques

L'organisation des classes au sein de École fondamentale René Hausman tient compte des besoins des élèves, de leur développement et de la continuité des apprentissages.

En maternelle, l'école veille, dans la mesure du possible et en fonction de l'organisation de l'année scolaire, à proposer un accueil adapté aux plus jeunes enfants. L'organisation des classes d'accueil/M1 peut ainsi être aménagée afin de répondre au mieux aux besoins des élèves et aux réalités organisationnelles de l'établissement. Selon les années, une attention particulière peut être portée à l'accueil des plus jeunes enfants (2 ans et demi), tout en maintenant l'appellation commune « M1 » pour les classes concernées. Les élèves inscrits en cours d'année sont répartis de manière équilibrée entre les différentes classes, dans l'intérêt du groupe et des besoins des enfants.

L'école compte également deux classes de M2 et deux classes de M3.

En primaire, chaque enseignant reste dans son local afin d'offrir aux élèves des repères stables et un environnement structurant.

Au terme de la M3, de la P2 et de la P4, les élèves des classes concernées sont répartis dans de nouveaux groupes constitués de manière réfléchi et équilibrée. Cette réorganisation vise à favoriser une dynamique de groupe positive, l'ouverture aux autres et l'épanouissement de chaque élève au sein de la collectivité.

Par ailleurs, lorsque cela s'avère nécessaire pour le bien-être d'un élève, de plusieurs élèves ou du groupe-classe, certains ajustements ponctuels peuvent également être envisagés dans d'autres années. Ces décisions sont toujours réfléchies dans l'intérêt des enfants et du climat scolaire.



Horaires

Au sein de École fondamentale René Hausman, les horaires sont organisés de manière à respecter le rythme des enfants tout en favorisant un cadre structurant et sécurisant.

Section primaire

Une première sonnerie retentit (8h25 et 13h25) afin de permettre aux élèves de se mettre en rang avant le début des cours à 8h30 et 13h30. Entre 12h05 et 13h25: pause de midi. Les cours se donnent jusqu'à 15h25 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 12h05 le mercredi.

Section maternelle

Les activités scolaires se déroulent de 8h30 à 15h25. Une organisation adaptée au rythme des plus jeunes est prévue tout au long de la journée, avec des temps de récréation et de repas aménagés selon les besoins des enfants. Le mercredi, les activités se terminent à 12h.

Les surveillances sont assurées avant les cours, durant les récréations et pendant le temps de midi.

L'élève qui rentre à domicile sur le temps de midi ne peut se présenter à l'école avant 13h15.

L'accueil extrascolaire est organisé par l'Amicale de l'École René Hausman Heusy – ASBL tous les jours scolaires entre 7h30 et 8h00 ; les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h05 à 13h15 et de 15h25 à 17h30 ; ainsi que le mercredi de 12h05 à 13h30.

Une étude surveillée, proposée sur inscription aux élèves du primaire, est organisée les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h15.

Organisation des cours spécifiques

En primaire, de la P1 à la P6, tous les élèves bénéficient d'une période commune de **citoyenneté** par semaine au sein de leur classe.

Les **cours philosophiques** sont organisés à raison d'une période hebdomadaire en primaire. Les parents peuvent choisir entre le cours de citoyenneté, de morale non confessionnelle, de religion catholique ou de religion islamique.

L'éducation physique en primaire ainsi que la psychomotricité en maternelle sont organisées à raison de deux périodes par semaine de la M1 à la P4 et de trois périodes hebdomadaires en P5 et P6.

Les élèves participent également à des séances de **piscine** à raison d'une période toutes les deux semaines à partir de la M3.

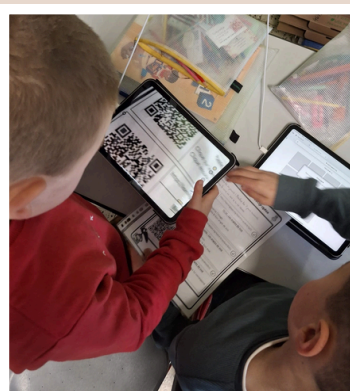
Dans le cadre du Tronc commun, un **éveil à la langue anglaise** est proposé dès la P3 à raison de deux périodes par semaine.

En maternelle ainsi qu'en première et deuxième primaire, un **éveil aux langues** est proposé à raison d'une période par semaine. Ces activités, organisées par l'enseignant titulaire, permettent aux élèves de découvrir différentes sonorités et langues de manière ludique, variée et adaptée à leur âge.

Une initiation à l'**informatique et aux outils numériques** est également proposée aux élèves du primaire grâce à l'intervention de l'ASBL partenaire de l'école. L'organisation de ces périodes peut varier selon les années et les disponibilités.

Vingt-quatre iPad sont mis à disposition des classes, de la M1 à la P6, et chaque classe du primaire est équipée d'un tableau interactif.

Apprendre, expérimenter, découvrir



Stratégies et priorités: des valeurs avant tout

Éducation à la citoyenneté, entraide et solidarité

- ☛ L'école entretient un lien étroit avec sa ville et ses partenaires afin de favoriser l'ouverture sur le monde et la participation à la vie citoyenne. Cette dynamique se concrétise à travers différentes actions et projets menés tout au long de l'année.

Par exemple :

- Le Conseil communal des enfants ;
- Verviers, ville solidaire : récolte des vivres pour Noël ;
- Activités au Centre Touristique Laine & Mode

- ☛ Le respect, la courtoisie et la bienveillance constituent des valeurs essentielles de notre établissement et s'adressent à tous les membres de la communauté scolaire : élèves, parents, enseignants et personnel.
- ☛ La participation de tous aux activités culturelles et sportives est garantie par la mise en place de mécanismes de solidarité et d'entraide.

Éducation à la démocratie

À travers la vie quotidienne de l'école, les élèves sont amenés à développer progressivement leur esprit citoyen, le respect des autres, la coopération et la prise de responsabilités.

- ☛ Développer des attitudes de solidarité, d'entraide et de coopération, tant au sein de l'école qu'à l'extérieur ;
- ☛ Apprendre à exercer leurs droits tout en respectant leurs devoirs ;
- ☛ Développer le sens des responsabilités, l'esprit critique, le discernement et la capacité à exprimer un avis dans le respect des autres et du vivre ensemble.

En participant à des activités telles que :

- Conseil des élèves à partir de la P3 ;
- Organisation d'un conseil de classe ;
- Ponctuellement, organisation d'espaces de parole régulés lorsque la situation le demande.



Éducation à la santé et éducation sportive

 L'école collabore avec le CPMS et d'autres partenaires pour des actions de sensibilisation :

- Adoption d'une alimentation saine et équilibrée ; réflexion et adaptation régulières des menus proposés à l'école (par ex. : 2 fruits comme desserts/semaine) ;
- Mise à disposition de carafes d'eau de distribution pendant les repas et de plusieurs fontaines à eau réparties dans l'établissement ;
- Hygiène des toilettes : respect des nouveaux aménagements et utilisation des lave-mains avec robinet électronique, distributeurs de papier pour sécher les mains ;
- Prévention des assuétudes ;
- Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) ;
- Information relative au cyber-harcèlement et à l'usage des réseaux sociaux ;
- Règles d'hygiène à observer ;
- Économie de l'eau potable (installation d'urinoirs sans eau, etc.) ; ...

 L'école met l'accent sur le développement physique harmonieux, le respect du concurrent, le fair-play, l'initiation multisports, la prévention des excès pondéraux... en organisant ou en participant à des activités telles que :

- « Jour du fruit » le mercredi pour la collation (fruit de saison de préférence) ;
- « Je cours pour ma forme » ; journées sportives ; jogging des enfants de Verviers ;
- Piscine 1 période / 2 semaines à partir de la 3e maternelle (M3) ;
- Initiation et découverte de sports méconnus ;
- Prévoir des tenues adéquates lors des activités sportives (piscine et cours de gym) dès la maternelle ;
- Soupe maison offerte à tous à la récréation de 10h00 ;
- Règles d'hygiène rappelées avant les repas ;...
- Utilisation de gourdes et de bouteilles d'eau (tout type d'eau) en remplacement des sodas.

Éducation à l'environnement

 Les enfants participent activement aux opérations organisées par notre école (Chevaliers verts, ...) et à celles mises en place par les pouvoirs locaux ou les ASBL telles que Be Wapp, Ecole plus propre pour promouvoir un meilleur respect de l'environnement.

C'est ainsi que nos élèves sont très tôt sensibilisés à la problématique des déchets par la pratique du tri sélectif, par une réflexion sur leurs habitudes quotidiennes (collaboration avec Intradel, par exemple).

 Des choix sont posés :

- Lutter contre le gaspillage (ne prendre que ce dont on a besoin) ;
- Respecter la nature environnante, les abords de l'école (nature sous toutes ses formes).

Éducation à l'autonomie

À travers les gestes du quotidien et les situations vécues à l'école, les élèves sont progressivement amenés à développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à agir de manière de plus en plus indépendante.

Cette autonomie se construit notamment :

- 🍃 En apprenant à respecter les espaces de vie et les lieux de jeux, ainsi qu'à veiller à la propreté des cours ;
- 🍃 En participant à des sorties et activités favorisant la prise d'initiative et l'ouverture au monde ;
- 🍃 Grâce au parrainage entre élèves, qui encourage l'entraide et la responsabilisation ;
- 🍃 En apprenant à gérer progressivement le contenu de leur mallette et l'organisation de leur matériel scolaire ;
- 🍃 En développant les gestes du quotidien, comme s'habiller et se déshabiller dès la maternelle ;
- 🍃 En recherchant eux-mêmes leurs objets perdus et en développant des réflexes d'organisation ;
- 🍃 En étant encouragés à prendre des initiatives et à faire des choix adaptés ;
- 🍃 En menant une réflexion constructive sur leurs comportements, notamment à travers différents outils favorisant la responsabilisation et la compréhension des droits et devoirs de chacun.



05

Dispositifs d'apprentissages

Accompagner les élèves vers la réussite

 Afin de permettre à chaque élève d'atteindre progressivement les compétences attendues en fin d'étape, l'école met en place différents dispositifs d'accompagnement et de différenciation favorisant la réussite de chacun.

Cette démarche se concrétise notamment :

-  Par l'organisation d'une aide personnalisée en classe, en collaboration avec les Pôles territoriaux ;
-  Par une prise en compte des rythmes de travail et d'apprentissage propres à chaque élève ;
-  Par la mise en place de moments de tutorat entre élèves d'une même classe afin de favoriser l'entraide et la coopération ;
-  Par l'organisation de moments de co-intervention dès la maternelle, conformément aux orientations du Tronc commun.

 L'école veille également à repérer les différences, les difficultés ou les éventuels troubles rencontrés par les élèves afin de leur proposer un accompagnement adapté.

Pour ce faire, l'équipe éducative s'attache notamment à :

-  Être à l'écoute des élèves et les observer dans l'accomplissement des tâches quotidiennes ;
-  Informer régulièrement les familles des progrès réalisés et des difficultés rencontrées, notamment lors des rencontres parents-enseignants ;
-  Faire appel, lorsque cela s'avère nécessaire, à des personnes-ressources telles que le CPMS, les logopèdes, psychomotriciens, psychologues ou médecins ;
-  Favoriser une individualisation des apprentissages grâce à des outils adaptés, des supports variés et des pratiques pédagogiques différenciées ;
-  Proposer des applications différenciées permettant à chaque élève de progresser selon ses besoins et ses capacités.

 Pour soutenir cette dynamique, l'école organise régulièrement des concertations entre les membres de l'équipe éducative concernant les apprentissages, les besoins des élèves, le fonctionnement des classes, ainsi que des moments de travail collaboratif favorisant une réflexion commune sur les pratiques pédagogiques.

Assurer la continuité des apprentissages

Afin de garantir à chaque élève un parcours cohérent et sécurisant tout au long de sa scolarité, l'école veille à assurer une continuité des apprentissages entre les années, les cycles et les différents intervenants éducatifs.

Cette continuité se concrétise notamment :

-  Par un accueil personnalisé des plus jeunes enfants, notamment grâce à l'intervention de la puéricultrice ;
-  Par l'organisation d'activités de parrainage entre élèves du maternel et du primaire favorisant les échanges, l'entraide et la valorisation des apprentissages. Ainsi, dès le début de l'apprentissage de la lecture, certains élèves du primaire viennent présenter leur « savoir-lire » dans les classes maternelles ;
-  Par une place importante accordée au jeu et à la psychomotricité, tant en maternelle qu'au début de l'enseignement primaire. À cette fin, une salle de psychomotricité entièrement équipée est mise à la disposition des enseignants ;
-  Par des concertations régulières entre enseignants, maîtres des cours spéciaux et membres de l'équipe éducative, tant horizontalement que verticalement, afin d'assurer une cohérence dans les apprentissages ;
-  Par l'utilisation de terminologies communes dans les différents apprentissages (grammaire, mathématiques, ...), favorisant davantage de repères et de cohérence pour les élèves.

Différenciation

Au sein de notre établissement, la différenciation pédagogique constitue un levier essentiel afin de permettre à chaque élève de progresser selon son rythme, ses acquis et ses besoins.

Cette différenciation se met en œuvre notamment :

-  Par des activités d'apprentissage adaptées (groupes de besoin, contrats, ateliers, outils différenciés...) ;
-  Par des apprentissages construits à partir du vécu, des acquis et des représentations des élèves ;
-  Par une diversité de démarches et de méthodes pédagogiques favorisant la recherche, la verbalisation et les échanges ;
-  Par une évaluation formative permettant à l'élève de se situer dans ses apprentissages et de progresser ;
-  Par une adaptation des rythmes d'apprentissage selon les besoins de chacun.



En complément :

-  Des périodes de co-titulariat sont organisées afin de permettre un accompagnement plus individualisé des élèves et de soutenir les apprentissages au plus près des besoins rencontrés ;
-  Les outils pédagogiques sont diversifiés (jeux, référentiels didactiques, manuels, logiciels d'apprentissage...) afin de répondre aux besoins variés des élèves ;
-  Un dossier d'accompagnement est constitué pour chaque élève afin d'assurer un suivi cohérent tout au long de sa scolarité au sein de l'école. Celui-ci permet de centraliser les informations utiles concernant le parcours de l'enfant, ses besoins éventuels, les difficultés rencontrées, les actions mises en place ainsi que les éléments favorisant sa progression. Cet outil accompagne l'élève de classe en classe et favorise une meilleure continuité du suivi pédagogique ;
-  La collaboration entre élèves est encouragée afin de favoriser l'entraide, le partage des outils et la responsabilisation de chacun.

Organiser l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques

L'école veille à mettre en place un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des élèves, dans une logique de collaboration étroite entre les familles, les partenaires extérieurs et l'équipe éducative.

À la demande des parents ou sur proposition de l'enseignant ou de la direction, des aménagements raisonnables peuvent être envisagés afin de répondre au mieux aux besoins particuliers d'un élève et de favoriser son bien-être ainsi que ses apprentissages.

Lorsque cela s'avère nécessaire, différents partenaires sont mobilisés et amenés à collaborer rapidement afin d'identifier les besoins de l'enfant et de déterminer les solutions les plus adaptées. Des rencontres régulières sont organisées afin d'évaluer le suivi mis en place et de l'ajuster si besoin.

L'accompagnement des élèves à besoins spécifiques s'inscrit dans le cadre du décret relatif aux Pôles territoriaux. Les Pôles territoriaux WBE Verviers, dont l'école d'enseignement spécialisé WBE « Mosaïque » est l'école siège, constituent notre partenaire principal dans cette démarche et collaborent étroitement avec l'école afin d'apporter un accompagnement adapté aux besoins des élèves.

En collaboration avec les parents, le centre PMS, l'équipe pédagogique de l'école et celle du Pôle territorial, des stratégies adaptées sont mises en place afin d'accompagner au mieux les élèves concernés. Un calendrier de rencontres peut être organisé afin de permettre un suivi régulier, d'évaluer l'évolution des apprentissages et de soutenir au mieux le parcours de l'enfant.

Concertations

Afin de favoriser une prise en charge cohérente des élèves et de soutenir la différenciation pédagogique, une communication régulière entre les membres de l'équipe éducative est essentielle.

L'école organise dès lors des temps de concertation permettant les échanges autour des apprentissages, des besoins des élèves, des pratiques pédagogiques et de l'organisation de la vie scolaire. Ces moments favorisent également le partage de ressources, la réflexion commune et le travail collaboratif au sein de l'équipe.

Travaux à domicile

Les travaux à domicile s'inscrivent dans une volonté de consolidation des apprentissages réalisés en classe et tiennent compte de l'âge ainsi que du rythme des élèves.

En P1 et P2, il est principalement demandé aux élèves de lire régulièrement ou de présenter à leurs parents certains apprentissages réalisés en classe, dans une logique de valorisation et de réinvestissement.

À partir de la P3, les travaux à domicile constituent un prolongement des apprentissages vécus en classe. Ils visent à favoriser l'autonomie, la révision et l'appropriation progressive des savoirs.

Ces travaux ne peuvent porter sur des apprentissages non travaillés préalablement en classe et ne donnent lieu à aucune cotation. Un délai suffisant est accordé aux élèves afin de permettre une réalisation sereine et adaptée au rythme de chacun.

Par ailleurs, afin de favoriser une reprise progressive après les périodes de congé, aucune évaluation n'est programmée durant la semaine suivant le retour à l'école.

Lutter contre l'absentéisme

L'absentéisme constitue une préoccupation importante au sein de notre établissement, dans la mesure où une fréquentation régulière de l'école favorise les apprentissages, le bien-être et la réussite des élèves.

Dans cette perspective, un dispositif de prévention et de suivi est mis en place dès le début de l'année scolaire. Celui-ci comprend notamment une communication claire auprès des familles concernant les règles relatives aux absences, des outils facilitant leur justification ainsi qu'un suivi attentif assuré par l'équipe éducative et la direction.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des démarches individualisées peuvent être mises en œuvre afin d'accompagner les situations plus complexes, en collaboration étroite avec le centre PMS et les différents partenaires concernés.

L'étude et l'accueil extrascolaire

Dans une volonté de soutenir les apprentissages et de favoriser l'autonomie des élèves, une étude encadrée, proposée sur inscription, est organisée pour les élèves du primaire les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h15.

Cette étude est organisée par l'Amicale de l'École Fondamentale René Hausman - ASBL et encadrée par un éducateur, offrant ainsi aux élèves un cadre calme et propice à l'organisation du travail personnel, à la réalisation des devoirs et à la consolidation des apprentissages.

Un accueil extrascolaire est également assuré par l'ASBL chaque jour jusqu'à 17h30 (le mercredi jusqu'à 13h30), afin de répondre aux besoins des familles.

Veiller à une remédiation précoce

L'école veille à intervenir rapidement lorsqu'une difficulté d'apprentissage est repérée afin de permettre à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement adapté et d'éviter l'installation de difficultés plus importantes.

Cette remédiation précoce peut notamment se concrétiser par :

- 🍃 Des aménagements pédagogiques et des dispositifs d'accompagnement mis en place au sein de la classe ;
- 🍃 Des interventions en petits groupes, du co-tutariat ou un accompagnement personnalisé lorsque l'organisation le permet ;
- 🍃 Une collaboration avec les Pôles territoriaux afin d'apporter un soutien adapté aux besoins identifiés ;
- 🍃 Des pratiques favorisant la différenciation, le tutorat et l'entraide entre élèves ;
- 🍃 Une communication régulière avec les familles afin d'assurer un suivi cohérent des besoins repérés.



Grandir, progresser, ... chacun à son rythme, ensemble.

Évaluer, avant tout progresser

Au sein de notre établissement, l'évaluation est envisagée comme un outil au service des apprentissages et de la progression de chaque élève.

Les résultats des évaluations formatives permettent d'orienter les apprentissages, d'ajuster les démarches pédagogiques et, lorsque cela s'avère nécessaire, de mettre en place des actions de remédiation adaptées.

Les évaluations sommatives et certificatives ont pour objectif de vérifier l'acquisition des compétences par chaque élève et de situer sa progression tout au long de son parcours scolaire.

Ainsi :

- 🍃 L'évaluation formative permet à l'élève de mieux comprendre ses apprentissages, de situer son niveau de maîtrise d'une compétence et d'orienter ses progrès. Elle n'est pas cotée et soutient la différenciation en cours d'apprentissage ;
- 🍃 L'évaluation sommative permet de rendre compte des apprentissages réalisés. Elle offre aux parents une vision des progrès de leur enfant à travers les contrôles et le bulletin scolaire ;
- 🍃 L'évaluation certificative, également cotée, intervient à certains moments du parcours scolaire. Actuellement, en fin d'études primaires (P6), les élèves participent aux épreuves externes du CEB portant sur les compétences de base.

Une attention particulière est également portée au développement de l'autoévaluation, afin d'amener progressivement les élèves à mieux comprendre leurs réussites, leurs difficultés et les moyens de progresser.

À cette fin :

- 🍃 Une réunion de parents est organisée en début et en fin d'année en maternelle afin de favoriser les échanges autour du développement de l'enfant ;
- 🍃 En primaire, des rencontres parents-enseignants sont organisées après chaque période ;
- 🍃 L'équipe éducative reste disponible afin de rencontrer les familles et d'échanger autour du parcours scolaire de l'élève, sur rendez-vous.

Maintien exceptionnel

L'école veille à mettre en place, tout au long du parcours scolaire, les dispositifs d'accompagnement nécessaires afin de permettre à chaque élève de progresser à son rythme et d'acquérir les compétences attendues.

Lorsque, malgré les aides mises en place, un élève rencontre des difficultés persistantes, une réflexion concertée peut être menée avec les parents, l'équipe éducative, le centre PMS et les partenaires concernés afin d'envisager les solutions les plus adaptées à ses besoins.

Dans certaines situations particulières et conformément au cadre légal en vigueur, un maintien exceptionnel peut être envisagé lorsqu'un temps d'apprentissage plus long s'avère nécessaire au développement des compétences de l'élève. Cette réflexion s'inscrit dans une démarche individualisée et tient compte du parcours, des besoins et du rythme de l'enfant.

Le suivi des besoins de l'élève et des dispositifs d'accompagnement mis en place s'appuie notamment sur le Dossier d'Accompagnement de l'Élève (DAccE), outil favorisant la continuité du suivi pédagogique et la concertation entre les différents partenaires.

L'équipe éducative, les parents, le centre PMS et les partenaires externes collaborent étroitement afin d'assurer un accompagnement cohérent et adapté à l'évolution de chaque élève.

06 Pédagogie

École Bien-être

Au sein de notre école, le bien-être de l'enfant constitue une condition essentielle aux apprentissages. La bienveillance, l'écoute, le respect et l'empathie sont au cœur de la vie scolaire afin de permettre à chaque élève d'évoluer dans un environnement sécurisant et favorable à son épanouissement.

Dans cette perspective, différentes pratiques et outils favorisant le bien-être et la disponibilité aux apprentissages peuvent être proposés aux élèves, selon les besoins des classes et les projets menés : pauses actives, activités favorisant le recentrage, moments de relaxation, yoga, Brain Gym ou encore outils issus de la communication bienveillante. Des formations et ressources peuvent également être proposées aux membres du personnel.

L'école développe également un projet autour des « Chevaliers Toltèques », inspiré des accords toltèques, visant à favoriser le vivre-ensemble, la gestion des émotions, la communication respectueuse, l'estime de soi et la résolution positive des conflits. Cette démarche contribue à renforcer un climat scolaire serein et bienveillant.

Un travail de réflexion et une collaboration étroite sont menés avec l'équipe d'encadrement de l'accueil extrascolaire afin d'assurer une cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant. Les attitudes et comportements attendus envers les élèves sont régulièrement réfléchis, concertés et adaptés. Une continuité est ainsi recherchée entre les moments scolaires et extrascolaires.

Bien apprendre commence par se sentir bien.



Comité de pilotage

Le Comité de pilotage (CoPi) rassemble des membres de l'équipe éducative engagés dans une réflexion collective autour des objectifs définis dans le cadre du Contrat d'Objectifs de l'établissement.

Ce travail collaboratif vise à assurer un suivi cohérent des priorités pédagogiques de l'école et à favoriser une dynamique commune au service de la réussite des élèves.

Cette démarche se concrétise notamment par :

- 🍃 Des échanges réguliers favorisant une réflexion pédagogique partagée ;
- 🍃 La mise en place de préparations et de projets communs ;
- 🍃 Une harmonisation progressive des pratiques afin de favoriser la cohérence des apprentissages et l'atteinte d'objectifs communs.

Prévenir les violences visibles et invisibles, le harcèlement

L'école accorde une attention particulière à la prévention des violences visibles et invisibles ainsi qu'à la lutte contre le harcèlement scolaire. Le bien-être et la sécurité affective des élèves constituent des conditions essentielles aux apprentissages et à l'épanouissement de chacun.

Une vigilance particulière est portée aux différents lieux de vie de l'école, notamment les cours de récréation, afin de favoriser un climat serein, respectueux et sécurisant pour tous.

L'équipe éducative veille à intervenir rapidement face aux situations de conflit, de violence ou de mal-être en privilégiant l'écoute, la régulation et la médiation adaptées à l'âge des élèves et à la complexité des situations rencontrées.

Dans cette dynamique, l'école s'appuie notamment sur une cellule bien-être, composée de membres du personnel, afin d'accompagner certaines situations nécessitant une attention particulière et de favoriser un climat scolaire positif.

Un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire est mis en place depuis l'année 2022. Celui-ci débouche sur une journée de sensibilisation annuelle: la journée des Trois Petits points (Point final aux violences physiques, verbales et aux moqueries)

Cette démarche se concrétise notamment par :

- 🍃 Des règles communes, claires et adaptées aux différents espaces de vie de l'école ;
- 🍃 Une cohérence éducative entre les différents adultes encadrant les élèves, y compris durant les temps extrascolaires ;
- 🍃 Des temps d'échange et de régulation au sein des classes favorisant la gestion positive des conflits ;
- 🍃 Des actions de sensibilisation autour du respect de soi, des autres et du vivre-ensemble.

Langue française parlée et écrite

- 🍃 Des activités quotidiennes de langage oral, de lecture et d'orthographe sont organisées ;
- 🍃 Des Activités ponctuelles: tous les premiers jeudis du mois "Tout le monde lit!", animations lecture dans différentes bibliothèques, participation au "Prix Versele".
- 🍃 Théâtre : selon les circonstances, les élèves assistent à une ou plusieurs représentations par an, adaptées à leur âge et programmées par le Centre culturel de Verviers ;
- 🍃 Différentes approches de la lecture sont proposées en situations fonctionnelles, avec une initiation dès la maternelle ;
- 🍃 La continuité des apprentissages est notamment assurée par :
 - L'utilisation de supports pédagogiques variés, d'outils de référence communs et de référentiels favorisant une progression cohérente des apprentissages ;
 - Des ateliers différenciés, des activités de manipulation, de verbalisation et des dispositifs adaptés aux besoins des élèves ;

Mathématiques

- 🍃 Autant que possible, une approche concrète et fonctionnelle des apprentissages est privilégiée ;
- 🍃 Des entraînements réguliers aux savoirs de base sont proposés ;
- 🍃 La continuité des apprentissages est notamment assurée par :
 - Une progression réfléchie des apprentissages de la maternelle à la sixième primaire ;
 - L'utilisation de supports variés, de référentiels communs, de manipulation et d'outils favorisant la compréhension et le raisonnement mathématique.

*Comprendre, chercher,
s'exprimer... apprendre à
grandir.*



Utilisation des nouvelles technologies au service des projets

Les outils numériques occupent une place croissante dans les apprentissages et sont mis au service des projets pédagogiques menés au sein de l'école.

Chaque classe du primaire est équipée d'un tableau interactif, favorisant des apprentissages plus dynamiques et interactifs. L'école met également à disposition des élèves 24 iPads, accessibles de la M1 à la P6, ainsi qu'une dizaine de Chromebooks principalement utilisés à partir de la P2, afin de soutenir les apprentissages, la recherche, la créativité, la différenciation pédagogique et le développement des compétences numériques.

Des activités d'initiation aux outils numériques sont également proposées aux élèves du primaire, notamment grâce à l'intervention de l'ASBL, selon une organisation adaptée aux années et aux projets menés.

Environnement

L'école sensibilise les élèves au respect de l'environnement et à l'adoption de comportements responsables au quotidien. À travers différentes actions concrètes, les enfants sont progressivement amenés à devenir acteurs de leur cadre de vie.

L'école organise notamment :

- 🍃 Le tri sélectif des déchets ainsi que la collecte des piles usagées (BEBAT) ;
- 🍃 La participation à diverses activités et projets liés à l'environnement et au développement durable ;
- 🍃 La responsabilisation des élèves quant à la propreté des cours et des abords de l'école, notamment grâce au dispositif des « Chevaliers Verts », où chaque classe, à tour de rôle, participe à cette mission ;
- 🍃 Depuis 2025, l'école participe au projet « École Plus Propre », visant à sensibiliser les élèves au respect de l'environnement, au tri des déchets et à l'amélioration du cadre de vie scolaire.



Éducation physique et psychomotricité, sports, natation

L'école veille à favoriser le développement moteur, le bien-être physique et le plaisir de bouger à travers différentes activités sportives, motrices et de psychomotricité adaptées à l'âge des élèves.

L'école organise notamment :

- 🍃 Un cours de natation à raison d'une période toutes les deux semaines, de la M3 à la P6 ;
- 🍃 Des cours d'éducation physique dispensés à raison de deux périodes hebdomadaires de la P1 à la P4 et de trois périodes en P5–P6, favorisant le développement moteur, l'endurance, la coopération et la découverte de sports variés ;
- 🍃 Des séances de psychomotricité à raison de deux périodes hebdomadaires en maternelle, données par un maître spécial de psychomotricité, dans une salle spécialement aménagée ;
- 🍃 La participation à diverses activités sportives extérieures et événements favorisant le goût de l'effort et le plaisir de l'activité physique, notamment «Je cours pour ma forme» ou certaines activités organisées à l'échelle de la ville de Verviers.

Éducation à la Citoyenneté

L'école veille à accompagner les élèves dans la compréhension des règles de vie collective, le respect de soi et des autres ainsi que le développement d'un esprit citoyen, critique et responsable.

Cette éducation à la citoyenneté se concrétise notamment par :

- 🍃 Une réflexion régulière autour des règles de vie, du règlement d'ordre intérieur et du vivre-ensemble, afin de permettre aux élèves de comprendre le sens des règles et de participer à un climat scolaire serein ;
- 🍃 Une sensibilisation progressive à l'usage responsable du numérique et d'Internet, notamment en P5–P6, afin de développer un regard critique face aux opportunités et aux dangers liés aux médias numériques ;
- 🍃 Une organisation réfléchie des temps de récréation favorisant la diversité des activités, le respect des espaces communs et le bien-être des élèves ;
- 🍃 La découverte du quartier, de la vie communale ainsi que des infrastructures culturelles et sportives locales (Centre culturel, bibliothèque, infrastructures sportives de Verviers...), favorisant l'ouverture sur l'environnement proche ;
- 🍃 La mise en œuvre du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA), permettant à chaque élève de construire progressivement un parcours personnel riche en découvertes culturelles et artistiques tout au long de sa scolarité.

Éducation à la Santé et à la Sécurité

L'école veille à sensibiliser les élèves à l'adoption de comportements favorisant leur santé, leur bien-être et leur sécurité au quotidien. Cette éducation se construit à travers des habitudes de vie, des actions de prévention et des apprentissages adaptés à l'âge des enfants.

L'école favorise notamment :

-  Une sensibilisation à l'alimentation équilibrée et variée à travers les repas préparés à l'école, la valorisation des fruits et légumes de saison ainsi que le traditionnel « mercredi du fruit ». Grâce à un appel à projets, des fruits sont régulièrement proposés gratuitement aux élèves au sein de l'école, en complément de la participation des familles qui prévoient également un fruit pour leur enfant ;
-  L'accès permanent à l'eau potable grâce à deux fontaines à eau réparties dans l'établissement ;
-  Une sensibilisation à une alimentation saine grâce, notamment, au potage offert chaque jour lors de la récréation de 10h00 à l'ensemble des élèves du maternel et du primaire ;
-  Un environnement adapté aux besoins des plus jeunes, notamment grâce à un espace de sieste dédié aux enfants de maternelle, encadré par une puéricultrice ;
-  Une sensibilisation progressive aux questions de santé, de prévention et de bien-être ;
-  Une éducation à la sécurité visant à développer les bons réflexes face aux situations de danger : affichage des consignes, numéros d'urgence, plans d'évacuation et exercices de sécurité organisés régulièrement ;
-  Un rappel régulier des règles de circulation et de stationnement aux abords de l'école afin de garantir la sécurité de tous les élèves.

La transition entre la section maternelle et la section primaire

Afin de favoriser une transition sereine entre la maternelle et la primaire, l'école met en place différents moments permettant aux élèves de découvrir progressivement leur futur environnement scolaire.

Cette transition se concrétise notamment par :

-  Des collaborations entre les classes de M3, P1 et P2 autour de projets communs et de moments partagés (Journée René Hausman, Journée des Trois Petits Points, projets ponctuels...) ;
-  Un temps d'accueil organisé en fin d'année permettant aux élèves de M3 de découvrir leur future classe de P1 ;
-  Un accueil spécifique des élèves et des familles de P1 lors de la rentrée, notamment autour d'un petit-déjeuner convivial favorisant une entrée sereine dans la vie primaire.

07

Équipement pédagogique – infrastructure

L'école veille à offrir aux élèves un environnement accueillant, sécurisant et stimulant, favorisant les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Les espaces de vie et d'apprentissage sont pensés afin de répondre aux besoins des élèves et de soutenir les différents projets pédagogiques menés au sein de l'établissement.

L'école dispose notamment de :

- ✎ Classes spacieuses, lumineuses et équipées d'outils numériques, chaque classe du primaire disposant d'un tableau interactif ;
- ✎ Une salle de gymnastique et une salle de psychomotricité entièrement équipées, adaptées aux activités motrices des élèves ;
- ✎ Des espaces extérieurs variés favorisant le mouvement et le jeu : terrains multisports, mini-foot, basketball, modules de jeux, vélos pour les plus jeunes et espaces adaptés aux différents âges ;
- ✎ Quatre cours de récréation organisées selon les besoins des élèves (maternelles, P1-P2, P3-P4, P5-P6), dont un préau extérieur couvert avec tables de ping-pong pour les plus grands ;
- ✎ Des espaces favorisant le calme, la lecture et le bien-être : préau intérieur insonorisé avec coin lecture, BD-thèque, local de sieste et espaces ombragés ;
- ✎ Un environnement extérieur agréable composé d'espaces verts, de pelouses, de zones ombragées, d'un poulailler et de différents aménagements favorisant le jeu, la détente, le bien-être et les découvertes ;
- ✎ Un restaurant scolaire adapté, pensé pour offrir un cadre agréable et peu bruyant ;
- ✎ Des jeux coopératifs, jeux de société et matériel varié accessibles afin de favoriser les interactions positives et les temps de détente.

o8

La communication

Parents / École

Les parents sont considérés par l'école comme des partenaires essentiels dans le parcours scolaire de leur enfant. L'école veille à entretenir une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel, la bienveillance et la transparence, dans un objectif commun : favoriser l'épanouissement et la réussite de chaque élève.

Afin de garantir une communication claire, cohérente et harmonisée au sein de l'établissement, différents moyens de communication sont mis en place :

-  La plateforme numérique SDUI constitue le canal privilégié de communication entre l'école et les familles. Elle permet la transmission des informations générales relatives à la vie de l'école, aux projets, sorties, activités, événements et communications collectives ;
-  Afin d'assurer une harmonisation des pratiques au sein de l'établissement, les informations générales sont privilégiées via SDUI. En primaire, le journal de classe demeure un outil essentiel de communication entre l'école et les familles et est invité à être consulté quotidiennement par les parents. Il est utilisé pour certaines informations ponctuelles ou individuelles. En maternelle, ce rôle est assuré par la farde de communication ;
-  Les familles peuvent également communiquer avec les différents services de l'école via les adresses fonctionnelles prévues à cet effet (direction@ecolereheusman.be, secretariat@..., comptabilite@..., educateur@..., asbl@...) afin d'orienter efficacement les demandes ;
-  Le site internet de l'école, www.ecoleheusy.be, régulièrement mis à jour, permet aux familles d'accéder à différentes informations utiles concernant la vie de l'établissement ;
-  Les vitrines d'affichage situées dans la cour des P3-P4 permettent la diffusion de certaines informations pratiques ou ponctuelles ;
-  Un planning annuel des activités et temps forts de l'école est communiqué aux familles en début d'année scolaire afin de faciliter leur organisation ;

- 🍃 Des relevés mensuels détaillés des frais et services sont transmis aux familles, selon les modalités de paiement prévues par l'établissement ;
- 🍃 Des rencontres personnalisées sont organisées lors des réunions de parents ou sur rendez-vous afin d'échanger autour du parcours scolaire, de l'évolution et des besoins de l'enfant ;
- 🍃 Une réunion d'information est organisée au cours du premier trimestre afin de présenter la vie de l'école, ses projets et différents documents utiles aux familles ;
- 🍃 Les projets de classe et les activités menées au sein de l'école font l'objet d'une information régulière auprès des familles ;
- 🍃 L'accès aux informations concernant les aides et accompagnements possibles, notamment via le Centre PMS, est facilité ;
- 🍃 La direction reste disponible pour les échanges, les rencontres et les contacts téléphoniques lorsque cela s'avère nécessaire.

Parents / Parents

L'Association des Parents, constitue un partenaire privilégié de l'école. Avec bonne humeur, efficacité et dans un climat de confiance, elle participe activement à la vie de l'établissement à travers différentes initiatives, actions et moments de rencontre au bénéfice des enfants et des familles.

L'école encourage l'implication des familles au sein de cette dynamique et souhaite voir cette collaboration continuer à grandir, afin de renforcer encore davantage le lien entre les parents et l'école.

Les parents souhaitant s'impliquer dans l'Association des Parents ou entrer en contact avec celle-ci peuvent le faire via l'adresse mail : communication.ap.hausman@gmail.com



Enseignants / Enfants

La relation entre les enseignants et les élèves repose sur le respect mutuel, l'écoute, la bienveillance et un dialogue constructif favorisant un climat de confiance au sein de l'école.

L'équipe éducative veille notamment à :

-  Encourager une communication respectueuse et adaptée à l'âge des enfants ;
-  Développer progressivement l'autonomie, la responsabilisation et l'expression des besoins et émotions ;
-  Favoriser le dialogue, l'écoute active et la résolution positive des conflits ;
-  Accompagner les élèves dans la compréhension des règles de vie et du vivre-ensemble ;
-  Créer un climat sécurisant permettant à chaque enfant de s'exprimer, de grandir et d'apprendre sereinement.

Enfants / Enfants

L'école veille à développer chez les élèves le respect de soi, des autres et le vivre-ensemble en favorisant leur participation active à la vie collective et à la construction d'un climat scolaire serein.

Cette dynamique se concrétise notamment par :

-  Des conseils de classe permettant aux élèves d'exprimer leurs idées, leurs besoins et de participer à la vie du groupe ;
-  Un Conseil des élèves, de la P3 à la P6, composé de délégués et suppléants représentant chaque classe ;
-  Des espaces de parole régulés et des moments d'échange favorisant la gestion positive des conflits ;
-  Un travail autour du vivre-ensemble inspiré notamment du projet « Chevaliers Tolteques », favorisant le respect, l'écoute, la coopération et la gestion des émotions.

09

Ouverture sur le monde

L'école veille à ouvrir les élèves sur le monde qui les entoure à travers des expériences variées favorisant la curiosité, la découverte, l'ouverture culturelle, artistique, scientifique et citoyenne.

Les activités proposées permettent à chaque enfant de développer ses connaissances, son esprit critique, sa créativité ainsi que sa compréhension du monde extérieur.

Dans cette perspective, les élèves participent à différentes activités en lien avec les apprentissages et les projets menés en classe :

 Des découvertes culturelles variées : visites de musées, expositions, bibliothèque et bibliothèque de la jeunesse, spectacles, théâtre, opéras et autres propositions culturelles adaptées à l'âge des élèves ;

 Des activités artistiques, créatives et patrimoniales favorisant l'expression, l'imaginaire, l'ouverture culturelle et la découverte du patrimoine local ;

 Des activités scientifiques, environnementales et citoyennes en lien avec les projets de classe et les partenaires extérieurs (Maison de la Science, Aquarium, patrimoine local, projets pédagogiques...) ;

 Des sorties pédagogiques organisées en lien avec les apprentissages menés en classe, permettant aux élèves de vivre des expériences concrètes et porteuses de sens (Exemple: Ecole du dehors)

 Dans la mesure du possible et en fonction des projets menés en classe, l'école encourage l'organisation de séjours pédagogiques avec nuitée(s), favorisant l'autonomie, le vivre-ensemble, la découverte et les apprentissages en situation concrète. L'objectif est de permettre aux élèves de vivre, idéalement à plusieurs moments de leur parcours scolaire, des expériences enrichissantes et marquantes ;

 La participation à certaines manifestations locales, activités multiculturelles ou projets favorisant l'ouverture aux autres et au monde ;

 Des activités sportives extérieures ainsi que les cours de natation organisés de la M3 à la P6 ; Tous les élèves participent aux activités organisées par l'école. Lorsque celles-ci engendrent un coût pour les familles, des modalités d'aide ou de soutien peuvent être envisagées afin de permettre à chacun d'y prendre part.

10

Aides

Afin d'accompagner au mieux chaque élève dans son parcours scolaire, l'école travaille en collaboration avec différents partenaires et met en place des dispositifs d'aide adaptés aux besoins rencontrés.

L'équipe éducative veille à intervenir rapidement face aux difficultés pouvant avoir un impact sur les apprentissages, le bien-être ou le parcours scolaire de l'enfant, en privilégiant le dialogue avec les familles et les partenaires concernés.

-  Le Centre PMS constitue un partenaire privilégié dans l'accompagnement des élèves et des familles, notamment en matière de prévention, d'orientation, de décrochage scolaire ou de difficultés particulières ;
-  Lorsque certaines situations le nécessitent, l'école collabore avec différents intervenants ou personnes-ressources afin de rechercher les solutions les plus adaptées aux besoins de l'enfant ;
-  Des concertations régulières peuvent être organisées avec les parents, le Centre PMS, les professionnels extérieurs et les partenaires encadrant l'élève afin d'assurer un suivi cohérent ;
-  Des aménagements raisonnables et des dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place pour les élèves présentant des besoins spécifiques, en collaboration avec les Pôles territoriaux WBE Verviers ;
-  Un dossier d'accompagnement suit chaque élève tout au long de sa scolarité au sein de l'établissement, permettant de centraliser les informations utiles au suivi de son parcours ;
-  Une bibliothèque DYS ainsi que différents outils spécifiques sont mis à disposition des élèves tout au long de l'année afin de soutenir les apprentissages lorsque cela s'avère nécessaire.

Chaque enfant avance mieux lorsqu'il se sent accompagné.

La transition primaire – secondaire

L'école veille à accompagner les élèves dans leur passage vers l'enseignement secondaire afin de favoriser une transition sereine, progressive et adaptée à leurs besoins.

Au cours des années de P5 et de P6, les élèves sont progressivement amenés à développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à poser des choix éclairés pour la poursuite de leur parcours scolaire.

Dans cette perspective, différentes actions sont proposées :

- 🍃 Une sensibilisation au monde des métiers et aux différentes filières d'études, en collaboration avec les enseignants concernés, le Centre PMS et différents partenaires extérieurs ;
- 🍃 Pour les élèves de P6, des journées d'accueil, séances d'information et visites d'établissements secondaires permettant aux élèves de découvrir le fonctionnement de l'enseignement secondaire ;
- 🍃 Une information particulière concernant les établissements secondaires du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, notamment l'Athénée Royal Thil Lorrain ou l'Athénée Royal Verdi, afin d'accompagner les familles dans leurs réflexions et leurs choix.



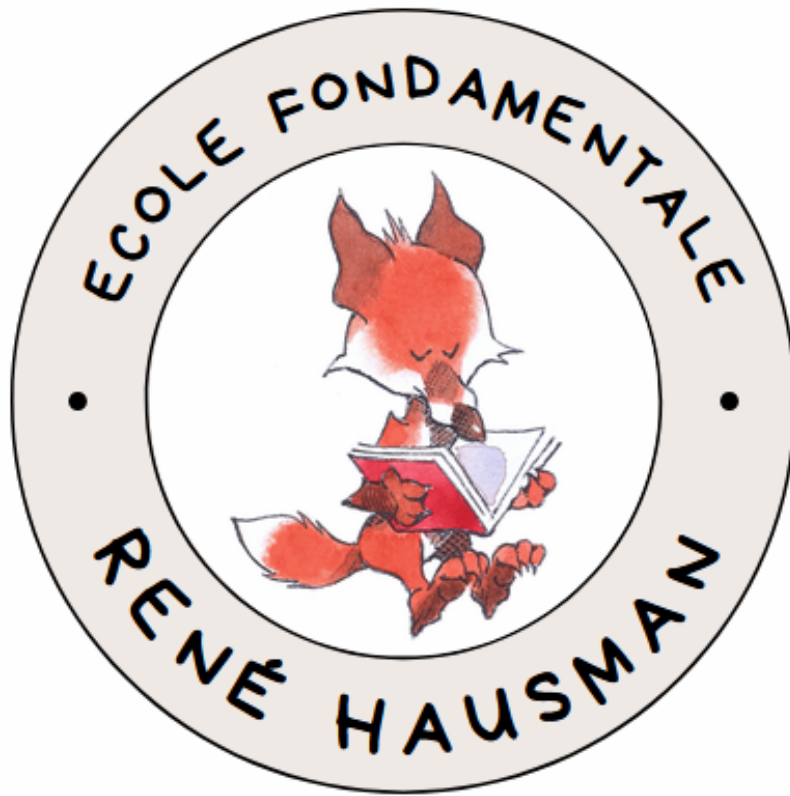
Des enseignants formés...

Dans un souci constant d'amélioration des pratiques pédagogiques et du bien-être des élèves, les enseignants participent régulièrement à des formations continues organisées dans le cadre des prescrits de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les choix de formations sont réfléchis collectivement, en lien avec les besoins de l'équipe, les projets menés au sein de l'école, le Contrat d'Objectifs ainsi que les évolutions pédagogiques et éducatives.

Ces temps de formation visent à enrichir les pratiques professionnelles, à renforcer la cohérence des actions menées au sein de l'établissement et à répondre au mieux aux besoins des élèves.

Une documentation pédagogique diversifiée ainsi que des ressources et outils favorisant les échanges de pratiques sont mis à disposition de l'équipe éducative.



« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Antoine de Saint-Exupéry, **Le Petit Prince**

